



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitaine.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



FEVRIER 2017

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.



Vendredi 3

BOWLING (sous réserve d'avoir des tickets)

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5 €.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Dimanche 5

RANDONNEE « le grand vallon » à Lascours (13)

Randonnée pédestre de 4 heures, ↔ 13 km ↑↓ 400 m. Rendez-vous 9 heures 15, parking Darty Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne



Vendredi 10

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Samedi 11

SKI « Auron »

Rendez-vous 6 heures, parking covoiturage de Ste-Musse à Toulon. Déjeuner au restaurant d'altitude, prévoir équipements de ski, chaînes obligatoires. Tarif forfait : 34 €. Retour vers 20 h 30. Inscription avant le 7.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 3 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain





Dimanche 19

RANDONNEE « le mont Faron »

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 15 km ↑↓ 700 m. Rendez-vous 9 heures 30, corniche Escartefigue (ancienne gendarmerie). Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Samedi 25 Dimanche 26

RAQUETTES à neige à Maljasset (1910m)

Départ vendredi après-midi (covoiturage à organiser). Randonnée raquettes samedi et dimanche de 5 heures. Prévoir pique-nique (samedi et dimanche midi), chaussures de marche imperméables, raquettes, vêtements chauds. Hébergement (dortoir 6 places) à l'auberge de La Cure ½ pension : 41.5 €/j/pers (diner servi à 19 heures). Prévoir drap ou duvet – serviettes de toilette. Supplément location ARVA, pelle, sonde (15€), raquettes (10€).

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 6 € -16 ans = 4 €

Animateur : Alain

Raquettes à neige :

18 au 19 mars : inscriptions **jusqu'au 8 février dernier délai.**

1 au 2 avril : inscriptions **jusqu'au 8 février dernier délai.**

Bien vouloir établir un chèque de 30 €/pers/sortie à la réservation. Merci pour votre compréhension.

Ski : 15 au 17 avril (pâques) : descente de la Vallée Blanche et ski aux Grands Montets à Chamonix

23 km de descente au départ de l'Aiguille du midi (3842 m). Itinéraire hors-piste entre séracs et crevasses réservé à très bon skieur. Tarif estimatif comprenant : guide (6 pers max) + remontées mécaniques (2 jours) + deux ½ pensions en gîte : 290 €/pers.



Joyeux anniversaire à Frédéric Masc. (11), Sébastien (12) et Nathalie Masc.

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.

